



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 22 janvier 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mlle KOENDERS

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Pierre LAMBOROT
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODÉT	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Gaston FOUCHERES
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Myriam BERNARD	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUÏ	M. Jean-Claude GIRARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Françoise EHRE
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	

Membres absents :

M. Jean-François GONDELLIER	M. François DESEILLE pouvoir à M. Christophe BERTHIER
	Mme Catherine HERVIEU pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	M. Didier MARTIN pouvoir à Mlle Nathalie KOENDERS
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Alain MARCHAND pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	Mme Fadoua LALOUCHE pouvoir à M. Roland PONSAA
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Jean ESMONIN
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODÉT
	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Norbert CHEVIGNY.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dijon - 16 rue Sully - Prorogation du différé de jouissance

Par délibération du 12 novembre 2008, la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise a décidé d'acquérir la propriété située 16 rue Sully à Dijon et d'autoriser les propriétaires à en conserver la jouissance, à titre gratuit jusqu'au 31 juillet 2009.

Les propriétaires, M. et Mme COLJA, sollicitent aujourd'hui une prorogation du différé de jouissance pour une durée de quatre mois, afin de leur permettre de finaliser leur relogement.

Il est proposé de réserver une suite favorable à cette demande et de proroger le différé de jouissance consenti à M. et Mme COLJA jusqu'au 30 novembre 2009, à titre strictement personnel.

Il est également proposé d'assortir cette prorogation du versement d'un loyer mensuel, qui sera établi en fonction du barème applicable pour des logements locatifs aidés.

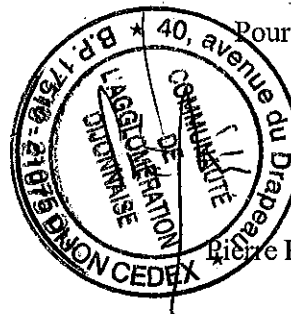
LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de rapporter** partiellement la délibération du Conseil de Communauté du 12 novembre 2008, afin de proroger le différé de jouissance de la propriété située 16 rue Sully à Dijon consenti aux propriétaires, M. et Mme COLJA, à titre strictement personnel, pour une durée maximum de quatre mois, soit jusqu'au 30 novembre 2009 ;
- **de dire** que cette prorogation sera assortie du versement d'un loyer mensuel établi en fonction du barème retenu pour le logement locatif aidé ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Pour extrait conforme,

Le Président

Pour le Président



Prigent
Prigent
Prigent

Prigent PRIBETICH

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

26 JAN. 2009

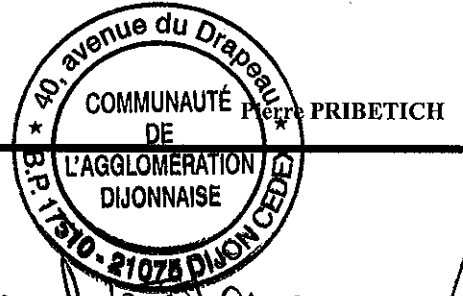
Publié le **23 JAN. 2009**
Déposé en Préfecture le



Vu pour être annexé à la délibération n° *M*
du Conseil de Communauté du 21 janvier 2009
Dijon, le

Pour le Président,
Le Vice-Président

23 JAN. 2009



[Signature]
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

26 JAN. 2009

